70% de l'investissement public relève des collectivités territoriales

Objectif 09

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Le contexte, les enjeux

L'ODD 9 souligne l'importance cruciale des infrastructures de toutes natures sur le niveau de développement socio-économique des territoires et des populations : nécessité de disposer d'usines et d'installations indispensables à la production de biens matériels, de bénéficier d'infrastructures de qualité, accessibles et résilientes, notamment de transport (routes, voies de chemin de fer, ports, autoroutes, aéroports…), de soutenir l'innovation afin d'encourager un progrès technologique respectueux de l'environnement… Les enjeux mis en avant par l'ODD 9 constituent des fondamentaux socio-économiques valables pour l'ensemble des pays, quel que soit leur niveau de développement.

Afin de concilier croissance et développement durable, l'ODD 9 invite à mettre en œuvre un monde productif avant tout soucieux de l'environnement et des populations, favorisant l'emploi, recourant de manière raisonnée aux ressources naturelles, soutenant l'innovation comme vecteur-clé pour répondre aux grands enjeux sociétaux (énergie, climat, santé…). La construction ou la rénovation des infrastructures de télécommunications, de transport, de traitement de l'eau et des déchets, des hôpitaux ou encore des écoles est ainsi déterminante pour garantir un développement socio-économique durable et soucieux de la qualité de vie des générations présentes et futures.

L'ODD 9 vise également à promouvoir l'attractivité des territoires ainsi qu'une croissance inclusive, en raison du rôle essentiel joué par les infrastructures en matière de réduction des fractures entre territoires ruraux, zones périphériques et centres urbains, et d'accessibilité aux services publics, y compris numériques.

Par ailleurs, les enjeux cœur de cible de l'ODD 9 sont à mettre en synergie avec un certain nombre d'autres ODD, dont notamment : la ville durable, la lutte contre la pauvreté, l'accès à un travail décent et la prospérité des territoires, les modes de production et de consommation durables et ceux relatifs à la préservation des milieux (air, eau, sols, mers, climat).

En ce qui concerne la France, les défis de l'ODD 9 se concentrent principalement sur la transformation de l'industrie pour la rendre plus durable (économie circulaire, gestion des ressources naturelles…) et source d'emploi, sur la densification ou la mise à niveau des infrastructures (notamment de transport, sociales et numériques), ainsi que sur le renforcement de la recherche et de l'innovation, en particulier à travers l'expérimentation.

Les collectivités locales, du fait de leurs compétences en matière de développement socio-économique et d'attractivité territoriale, ont donc un rôle stratégique à jouer pour l'accomplissement de l'ODD 9.

Les repères
pour mon organisation

Questionner ses activités pour contribuer à l'ODD 9

Où trouver les ressources financières et quels outils de financement mettre en place dans les territoires ?

Quels écosystèmes mettre en place ? Avec quels acteurs ?

Comment contribuer au développement de nouvelles technologies ? Quelles solutions ? Quelles méthodologies ?

Comment sensibiliser les industriels, l'appareil productif et les acteurs locaux pour qu'ils œuvrent ensemble au développement des territoires ?

Comment identifier les besoins des territoires ? Et les prioriser ?

Est-ce que les infrastructures de mon territoire permettent de garantir un bon niveau de cohésion territoriale et sociale entre ses différentes composantes (rurales, périphériques, urbaines) ?

Les infrastructures existantes permettent-elles de garantir le bien-être de la population locale (en termes de qualité, d'accessibilité géographique et tarifaire et de résilience), ainsi que de favoriser le développement économique ?

Quelles sont les forces et les faiblesses de mon territoire pour maintenir les industries existantes et en attirer de nouvelles ?

Quelles expérimentations mettre en place pour tendre vers un développement territorial plus durable ?

Identifier les interactions clés de l'ODD 9

La rosace des interactions de l'ODD 9 avec les 16 autres

Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires ; assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production

Mettre en place des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes pour favoriser le bien-être humain

Développer les techniques et les systèmes économes en eau ; assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes ; accroître nettement la part de l'énergie renouvelable ; multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique ; renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et promouvoir l'investissement dans les technologies relatives à l'énergie propre

Accroître l'accès des entreprises aux services financiers ; promouvoir une industrialisation durable ; moderniser les industries ; augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi

Faciliter la mise en place des infrastructures durables et résilientes ; moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables

Moderniser l'infrastructure par une utilisation plus rationnelle des ressources

Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous ; utilisation de procédés industriels propres et respectueux de l'environnement et de la biodiversité

Que gagne-t-on à travailler sur les interactions de l'ODD 9 avec les autres ? Une mobilisation élargie, des cibles priorisées, une transition approfondie.

Travailler sur les interactions de l'ODD 9 avec les 16 autres permet, à partir d'un travail sur l'industrie, l'infrastructure et l'innovation, de :

- Mobiliser plus largement techniciens, élus, partenaires, sur un projet local de développement durable, en partant de leurs sujets de préoccupation et en montrant que ces sujets croisent ceux de l'industrie et l'infrastructure : les actions sur l'industrie et l'infrastructure peuvent contribuer à la mise en œuvre de leurs objectifs et inversement, leurs actions peuvent contribuer à la réalisation des objectifs sur l'industrie et l'infrastructure. Cela permet donc de dépasser les silos en travaillant sur des sujets concrets de coopération, et d'améliorer ainsi la cohérence du projet, d'élargir la vision et de consolider le partenariat local (ODD 17), dans lequel la collectivité tient un rôle majeur ;
- Éclairer les cibles prioritaires à viser sur l'ODD 9, en fonction des enjeux spécifiques du territoire, des priorités politiques locales et des acteurs mobilisables ;
- Avancer sur le chemin de la transition en faisant évoluer certaines actions qui peuvent, partant d'un seul objectif, en remplir plusieurs en même temps. Cela permet donc de développer, pour un même budget, davantage de bénéfices.

Les mots-clés de l'ODD 9

Les outils
pour décliner les cibles

9.1 Infrastructure de qualité, fiable, résiliente, développement économique, bien-être humain

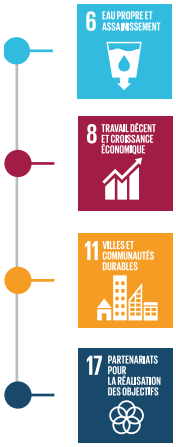

Dans le cadre du « Partenariat mondial pour la résilience », initiative lancée après la COP21 par les secteurs public et privé, et organisée par la Fondation Rockefeller, l'Agence des États Unis pour le développement international (USAID) et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), l'entreprise française Veolia et son partenaire Swiss Re accompagnent La Nouvelle-Orléans, première ville au monde à mettre en place une stratégie complète de résilience.

Celle-ci vise à optimiser les coûts de prévention et à réduire les pertes post-événement, ainsi que le temps de récupération après un choc. Durant 4 mois en 2016, 30 experts de Veolia et de Swiss Re, en collaboration avec les parties prenantes de la ville, ont étudié 200 installations d'eau potable, d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales de la ville, afin de déterminer leur vulnérabilité et de recommander les mesures adéquates en matière de résistance au choc.

9.2 Industrialisation durable et contribution à l'emploi

La Banque des Territoires, direction de la Caisse des Dépôts dédiée à l'accompagnement des territoires, met en œuvre une stratégie associant étroitement innovation et développement durable, à travers ses trois métiers que sont le conseil/ingénierie, le financement (fonds propres et dette) et l'activité d'opérateur (via sa filiale CDC Habitat), ainsi qu'à travers son activité d'opérateur pour le compte de l'État dans le cadre du Programme investissements d'avenir (PIA) et du Grand Plan d'Investissement (GPI). Par ailleurs, en tant qu'animateur d'écosystèmes, la Banque des Territoires noue des partenariats avec des institutions publiques et privées et des start-up afin de favoriser l'innovation territoriale, notamment en matière de *smart city*.

Promouvoir les dynamiques à travers des réseaux, pour encourager la reproductibilité. Dans l'estuaire de la Loire, à la centrale de Cordemais, EDF pilote un programme expérimental de co-combustion de biomasse, dans le but de faire émerger une véritable filière sur le territoire. Mené dans le cadre du programme de recherche international « Center for Energy Advancement Technological Innovation », ce projet associant biomasse et charbon a démarré fin 2015. Des tests ont été effectués en 2017 afin de valider la faisabilité technico-économique de ce processus et sa reproductabilité.

9.3 Accès des entreprises aux services financiers (prêts consentis, chaînes de valeur)

La difficulté de financement des PME et TPE est reconnue mondialement notamment dans les économies des pays en développement, mais c'est également vrai pour les pays du Nord, surtout pour muscler ou préserver la trésorerie. Les crédits bancaires aux Très Petites Entreprises sont pourtant dynamiques, mais il est toujours moins difficile d'obtenir des prêts importants que des micro-crédits. Dans ce cas, depuis quelques années, on se tourne plutôt vers des solutions comme le « crowdfunding » pour contourner les banques, même si cela est encore pour le moment plutôt réservé aux start-up.

9.4 Modernisation de l'infrastructure et adaptation des industries pour plus de durabilité

Inclure et respecter les normes HQE dans la construction. L'Université européenne de Bretagne (UEB), en contrat de partenariat public/privé avec la société de projets « Breizh-Connect » (CdC – Fonds d'investissement et de développement des partenariats public/privé (FIDEPPP2) – Eiffage – Orange) a inscrit le projet « UEB C@mpus » dans une démarche de Haute qualité environnementale (HQE) en obtenant la certification de référence « AFNOR HQE bâtiments construction phase conception ». Le projet « UEB C@mpus » consistait entre autres à construire quatre bâtiments d'enseignement supérieur de technologie et de recherche à Rennes et à Brest, équipés de services et d'outils numériques de très grande qualité, constituant une véritable infrastructure de communication collaborative.

9.5 Recherche et développement, innovation, capacités technologiques

Création d'un centre de ressources « MaTerrio » pour la valorisation et le recyclage des déchets, une inititative de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), de l'Union nationale des industries des carrières et de matériaux de construction (UNICEM), avec le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).
MaTerrio est un outil internet pratique, collaboratif et gratuit, qui permet d'intégrer le recyclage et la valorisation dans la construction. Il propose des références techniques et réglementaires et un outil de géolocalisation des installations de traitement sur l'ensemble du territoire français. Les utilisateurs de ce site ont également la possibilité d'interagir avec une communauté d'experts disponibles pour répondre à toutes leurs questions. Ce projet d'économie circulaire, soutenu par l'ADEME et reconnu par l'État comme une action « Engagement pour la croissance verte » (ECV), démontre l'engagement de ces deux fédérations pour le développement durable.

9.a Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement

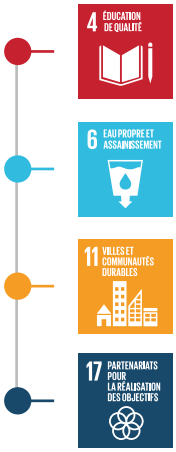

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) soutient tout au long de l'année la coopération décentralisée entre les collectivités françaises et les autorités locales étrangères. Divers appels à projets sont régulièrement lancés avec le soutien de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT). Dans le cadre du Sommet Afrique-France 2020, l'appel à projets « Ville durable en Afrique », récemment prolongé jusqu'au 30 octobre 2019, vise à promouvoir des villes et territoires intelligents et résilients sur le continent africain. Les collectivités sont l'acteur privilégié pour la transition des villes puisqu'elles sont en mesure d'apporter des réponses adaptées aux enjeux spécifiques des territoires. Au regard de la croissance urbaine attendue en Afrique d'ici 2050, cette transition est primordiale. L'appel à projets concerne divers domaines, notamment le logement, les transports et l'accès à l'eau. 35 à 50 % des projets seront financés par le MEAE.

9.b Soutenir la recherche, le développement et l'innovation technologique au niveau national dans les pays en développement, notamment en instaurant des conditions propices telles que la diversification industrielle et l'ajout de valeur aux marchandises

9.c Accès aux technologies de l'information et de la communication

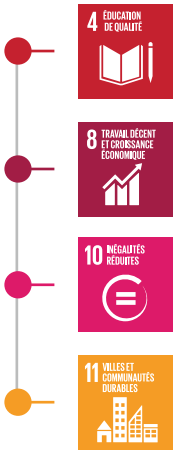

Expérimentation d'ateliers d'initiation et de formation sur le numérique par la ville de Créteil. Dans le cadre d'un projet autour du numérique inclusif, la municipalité de Créteil a expérimenté un dispositif qui vise à offrir dans un quartier des formations ou initiations à l'informatique, totalement gratuites, tous les mercredis ou jeudis.
« Le numérique devient incontournable pour se déplacer, travailler, se cultiver, consommer, et pour toutes les démarches administratives », constate le maire Laurent Cathala. La mairie de Créteil a lancé ce projet suite aux demandes issues du terrain, notamment par les équipements socioculturels du quartier des Bleuets. Ces ateliers sont ouverts à tous, aux personnes âgées mais aussi aux plus jeunes, car la fracture numérique concerne tous les âges.

Initiatives des territoires : les partenariats

Collectivités / Entreprises

« Rev3, la troisième révolution industrielle en Hauts-de-France »

Le projet « Rev3 », dans les Hauts-de-France, est une dynamique collective régionale qui vise à transformer cette région pour en faire l'une des régions européennes les plus avancées en matière de transition énergétique et de technologies numériques. Sur la base du « Master Plan TRI » proposé en 2013 par le prospectiviste américain Jérémy Rifkin, le projet mobilise le tissu économique du territoire, vise à nouer des alliances entre acteurs publics et privés et à accentuer l'appropriation d'un nouveau modèle de développement et de nouvelles solutions, ancrées dans les territoires, sobres en carbone et créatrices de nouveaux métiers et activités.
Il repose notamment sur le développement des plateformes numériques, le développement des énergies intelligentes, la conversion rapide des moyens de transport aux énergies propres, la transformation du parc bâti en lieux énergétiquement efficaces, la mise en œuvre dans tous les domaines des principes de l'économie circulaire, l'appui sur les nouveaux modèles économiques et de développement.
Á titre d'illustration, l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre Dunkerque a conçu une « Toile industrielle » qui consiste en une représentation graphique et numérique des principaux échanges et relations qu'ont développées les industries implantées sur le bassin d'emploi de Dunkerque, ainsi que leurs connexions avec le territoire.

Collectivités / Associations / Entreprises

Les « tiers-lieux »

Les « tiers-lieux », infrastructures d'un nouveau type, fixes ou éphémères, apparues dans les années 80 avec la mutation des modèles traditionnels du travail et la prédominance des services dans les pays développés, rassemblent les espaces de coworking, les FabLab, les hackerspaces, les makerspaces, les *fablabs*, les jardins partagés et potagers communautaires, certains habitats partagés ou entreprises ouvertes, etc.
Le « tiers-lieu » est devenu une sorte de marque collective, importante pour la société civile, notamment la jeunesse, et qui porte des valeurs d'engagement civique et de démocratie. Ils instaurent d'autres appropriations et partages de l'espace et forment un volet complémentaire de la vie sociale de la communauté, où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle et collaborative.
Les collectivités territoriales et les villes favorisent, souvent en partenariat avec des entreprises privées, ces nouvelles infrastructures, lieux de partage, d'innovation et d'incubation de start-up, comme l'a montré le rapport de la « Mission coworking : territoires, travail, numérique », remis au gouvernement en janvier 2018.
À titre d'exemple, la région Nouvelle-Aquitaine ambitionne d'avoir 300 « tiers-lieux » sur son territoire, impulsés de façon volontaire par les différentes parties prenantes, notamment dans les territoires les plus éloignés de la métropole bordelaise. Par ailleurs, l'association Ouishare a exploré de nombreux « tiers-lieux » en France et en Europe à travers un rapport « Mille lieux : objectiver l'impact des tiers-lieux sur les territoires », en mettant en avant les synergies associations/collectivités.

Focus sur
Une action internationale

Les villes de Paris et de Tunis ont signé un pacte d'amitié et de coopération en 2004. Ce pacte s'est concrétisé par la création de l'École de la Propreté de Tunis, inaugurée en 2015 et inspirée du centre de formation Eugène Poubelle de la Direction de la Propreté et de l'Eau de Paris. Des sessions de formations organisées par des formateurs tunisois ont eu lieu à Tunis et Paris et ont permis de définir et de mettre en œuvre les premiers modules de formation « métier », portant sur la santé et la sécurité au travail, les gestes et postures pour assurer l'entretien de l'espace public.

Cette coopération a également conduit à renforcer les infrastructures de Tunis et à mettre en œuvre la collecte sélective des déchets. Elle a offert un appui financier pour l'acquisition d'un camion-benne avec bras de levage et l'implantation de 24 conteneurs dans les quartiers des Berges du Lac, El Manzeh à Tunis et Hraïria, financé à travers le dispositif « 1 % déchets ».

Enfin, le troisième volet vise à établir une stratégie municipale pour le parc de matériels mécaniques et roulants. Pour ce faire, un recensement et un état des lieux du parc de Tunis, ainsi qu'une analyse de l'exploitation et de la maintenance actuelles – en particulier l'organisation des services et le fonctionnement des trois ateliers municipaux, au sein des Directions de la propreté, de la voirie et de la logistique - seront réalisés. Cette activité permettra de préconiser un plan de mise à niveau, de développer les axes de maintenance prioritaires et un plan d'investissement à long terme.

Cette coopération a été soutenue par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, à hauteur de 35 600 euros.

Ressources
pour aller plus loin

Les acteurs spécialisés

- Organismes de logements sociaux
- Bailleurs
- Opérateurs (Veolia, SUEZ, etc.)
- Institutions publiques (ADEME, Banques des Territoires, etc.)
- Collectivités avancées (PACA, etc.)
- Instances locales de concertation et dialogue entre collectivités / population locale
- Acteurs de la *smart city* et des différents maillons de la ville (fournisseurs de services, opérateurs, etc…)

Les sources

Petit guide de l'aménagement des territoires :
https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-07/petit_guide_de_l_amenagement_numerique_des_territoires.pdf

Les gestions des infrastructures, regard d'un concessionnaire privé, Vinci **:**
https://www.vinci.com/commun/presentations.nsf/BAECFDC498F159EAC1256C4800638227/$file/da.pdf

Le financement des infrastructures routières, contraintes, opportunités et ambitions nouvelles ! Yves Crozet **:**
https://www.unionroutiere.fr/publication/financement-infrastructures-routieres-contraintes-opportunites-nouvelles-ambitions/

De la *smart city* au territoire d'intelligences(s) :
https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/174000341.pdf

Construire son *smart* territoire, Fédération des industriels des réseaux d'initiative publique **:**
https://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/2018/05/guide-smartcity2018-web-vfcompressed.pdf